

# CFS-P BA, CP 618, CFS-D 1", CFS-D 25

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 12/16/2024

Date de révision: 12/16/2024

Remplace la fiche: 08/02/2022

Version: 4.1

### RUBRIQUE 1: Identification

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	Mélange
Nom du produit	CFS-P BA, CP 618, CFS-D 1", CFS-D 25
Code du produit	BU Fire Protection

#### 1.2. Utilisation recommandée et limitations d'utilisation

Utilisations recommandées & restrictions	Usage réservé aux utilisateurs professionnels
--	---

#### 1.3. Fournisseur

##### Fournisseur

Hilti (Canada) Corp.  
2201 Bristol Circle  
Suite 700  
CA L6H 0J8 Oakville, Ontario  
Canada  
T +1905 8139200  
1-800-363-4458 toll free, F +1 905 813 9009  
[ca-sales@hilti.com](mailto:ca-sales@hilti.com)

##### Service établissant la fiche technique

Hilti AG  
Feldkircherstraße 100  
FL 9494 Schaan  
Liechtenstein  
T +423 234 2111  
[product.compliance-fire.protection@hilti.com](mailto:product.compliance-fire.protection@hilti.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	Emergency CONTACT (24-Hour-Number) GBK/Infotrac ID 101022 (USA domestic) 1 800 535 5053 or international (001) 352 323 3500
------------------	--

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (GHS CA)

Non classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage GHS, y compris conseils de prudence

##### Étiquetage GHS CA

Étiquetage non applicable

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de l'article 3 de l'annexe 1 du Règlement sur les produits dangereux.

# CFS-P BA, CP 618, CFS-D 1", CFS-D 25

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	Laver la peau avec beaucoup d'eau.
Premiers soins après contact oculaire	Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent. Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Premiers soins après ingestion	Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins général	Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets	Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
Symptômes/effets après inhalation	Les poussières éventuelles du produit peuvent provoquer une irritation respiratoire à la suite d'une exposition excessive par inhalation. Bien que l'on ne dispose d'aucune donnée relative à une éventuelle toxicité pour l'homme et les animaux, le produit est considéré comme dangereux à l'inhalation.
Symptômes/effets après contact avec la peau	Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières peuvent occasionner une irritation dans les plis de la peau ou par contact en portant un vêtement serré.
Symptômes/effets après contact oculaire	Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières du produit peuvent provoquer une irritation des yeux.
Symptômes/effets après ingestion	Aucun(es) dans des conditions normales.
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Autre avis médical ou traitement	Traitement symptomatique.
----------------------------------	---------------------------

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés	Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.
--------------------------------	--

#### 5.2. Moyens d'extinction inappropriés

Agents d'extinction non appropriés	Ne pas utiliser un fort courant d'eau.
------------------------------------	--

#### 5.3. Dangers spécifiques dus au produit dangereux

Danger d'incendie	Aucun risque d'incendie.
Danger d'explosion	Aucun danger d'explosion direct.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

#### 5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Protection en cas d'incendie	Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

# CFS-P BA, CP 618, CFS-D 1", CFS-D 25

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

#### 6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Pour la rétention Transvaser le produit dans un récipient sec à l'aide d'une pelle, et refermer le récipient sans comprimer le produit.

Procédés de nettoyage Ramasser mécaniquement le produit. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

Autres informations Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

#### 6.3. Référence aux autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Mesures d'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

Dangers supplémentaires lors du traitement Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Mesures techniques Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur.

Conditions de stockage Conserver à température ambiante.

Produits incompatibles Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

Température de stockage -5 – 40 °C

Matériaux d'emballage Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Indications complémentaires Le produit est de consistance pâteuse. Le taux limite d'exposition aux poussières respirables ne s'applique pas à ce produit.

#### 8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

##### Équipement de protection individuelle:

Éviter toute exposition inutile. Lunettes de protection. Protection obligatoire des mains (gants de protection). Vêtements de protection.

##### Protection des mains:

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Convient pour les travaux de courte durée ou comme protection contre les éclaboussures : Gants en caoutchouc nitrile (> 0,1 mm). En cas de contact permanent avec le produit :

# CFS-P BA, CP 618, CFS-D 1", CFS-D 25

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Type	Matériau	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration
Gants jetables	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	>0,4	

**Protection oculaire:**

Lunettes de sécurité

**Protection de la peau et du corps:**

Porter un vêtement de protection approprié

**Protection respiratoire:**

Il n'est pas nécessaire de porter un respirateur lors de l'utilisation courante de ce produit

**Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:****Autres informations:**

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Apparence	Pâteux.
Couleur	rouge
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	non déterminé
pH	Non pertinent
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	Aucune donnée disponible
Masse moléculaire	non déterminé
Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point de congélation	Non applicable
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	Non applicable
Température d'auto-inflammation	Non applicable
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable.
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20°C	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Masse volumique	1,6 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité	Eau: Insoluble
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Non applicable



# CFS-P BA, CP 618, CFS-D 1", CFS-D 25

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Limites d'explosivité Non applicable

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	Non établi.
Possibilité de réactions dangereuses	Non établi.
Conditions à éviter	Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.
Matières incompatibles	Acides forts. Bases fortes.
Produits de décomposition dangereux	fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.
Temps de durcissement:	Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé pH: Non pertinent
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé pH: Non pertinent
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Cancérogénicité	Non classé
Toxicité pour la reproduction	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	Non classé
Danger par aspiration	Non classé

CFS-P BA, CP 618, CFS-D 1", CFS-D 25	
Viscosité, cinématique	Non applicable

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Symptômes/effets	Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
Symptômes/effets après inhalation	Les poussières éventuelles du produit peuvent provoquer une irritation respiratoire à la suite d'une exposition excessive par inhalation. Bien que l'on ne dispose d'aucune donnée relative à une éventuelle toxicité pour l'homme et les animaux, le produit est considéré comme dangereux à l'inhalation.
Symptômes/effets après contact avec la peau	Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières peuvent occasionner une irritation dans les plis de la peau ou par contact en portant un vêtement serré.
Symptômes/effets après contact oculaire	Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières du produit peuvent provoquer une irritation des yeux.
Symptômes/effets après ingestion	Aucun(es) dans des conditions normales.

# CFS-P BA, CP 618, CFS-D 1", CFS-D 25

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Ecologie - général	Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	Non classé

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

CFS-P BA, CP 618, CFS-D 1", CFS-D 25	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

CFS-P BA, CP 618, CFS-D 1", CFS-D 25	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. Autres effets néfastes

Ozone	Non classé
Autres informations	Éviter le rejet dans l'environnement.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes d'élimination

Réglementation régionale sur les déchets	Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Méthodes de traitement des déchets	Éliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	Éliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Indications complémentaires	Ne pas réutiliser des récipients vides.
Informations écologiques	Éviter le rejet dans l'environnement.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: TDG / DOT / IMDG / IATA

	TDG	DOT	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU	Non applicable	Non applicable	Non réglementé	Non réglementé
14.2. Désignation officielle de transport	Non applicable	Non applicable	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Non applicable	Non applicable	Non réglementé	Non réglementé



# CFS-P BA, CP 618, CFS-D 1", CFS-D 25

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

TDG	DOT	IMDG	IATA
14.4. Groupe d'emballage			
Non applicable	Non applicable	Non réglementé	Non réglementé
14.5. Dangers pour l'environnement			
Non applicable	Non applicable	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**TMD**

Non applicable

**DOT**

Non applicable

**IMDG**

Non réglementé

**IATA**

Non réglementé

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Directives nationales

CFS-P BA, CP 618, CFS-D 1", CFS-D 25	
Indicateurs relatifs à la LIS et à la LES du Canada	Tous les composants de ce produit sont enregistrés, ou exempts d'enregistrement, dans la Liste intérieure des substances (LIS) / Liste extérieure des substances (LES) du Canada

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Modification FDS Majeure/Mineure	Aucun(e)
Date d'émission	12-16-2024
Date de révision	12-16-2024
Remplace la fiche	08-02-2022

Indications de changement			
Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
			general update

Sources des données

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations

Aucun(e).

# CFS-P BA, CP 618, CFS-D 1", CFS-D 25

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Abréviations et acronymes:	
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
FBC	Facteur de bioconcentration
VLB	Valeur limite biologique
DBO	Demande biochimique en oxygène (DBO)
DCO	Demande chimique en oxygène (DCO)
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
DNEL	Dose dérivée sans effet
N° CE	Numéro de la Communauté européenne
CE50	Concentration médiane effective
EN	Norme européenne
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
VLE	Limite d'exposition professionnelle
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
FDS	Fiche de Données de Sécurité
STP	Station d'épuration
DThO	Besoin théorique en oxygène (BThO)
TLM	Tolérance limite médiane
COV	Composés organiques volatiles
N° CAS	Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service
N.S.A.	Non spécifié ailleurs
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable





# CFS-P BA, CP 618, CFS-D 1", CFS-D 25

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

---

### Abréviations et acronymes:

ED	Propriétés perturbant le système endocrinien
----	--

SDS\_CA\_Hilti

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.